

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Uccle
en omgeving

UCCLENSIA

Revue bimestrielle - Tweemaandelijks tijdschrift

Janvier - Januari 2013

243



Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs

Fondé en 1966, il a pris en 1967 la forme d'une a.s.b.l. et groupe actuellement près de 350 membres cotisants.

A l'instar de nombreux cercles existants dans notre pays (et à l'étranger), il a pour objectifs exclusifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise un large éventail d'activités: conférences, promenades, visites guidées, excursions, expositions, éditions d'ouvrages, fouilles, réunions d'étude.

En adhérant au cercle, vous serez tenus au courant de toutes ces activités et vous recevrez cinq fois par an la revue "UCCLENSIA" qui contient des études historiques relatives à Uccle et à ses environs, ainsi qu'un bulletin d'informations.

Le cercle fait appel en particulier à tous ceux qui sont disposés à collaborer à l'action qu'il mène en faveur d'un respect plus attentif du legs du passé.

Administrateurs:

Jean-Marie Pierrard (président)
Patrick Ameeuw (vice-président)
Pierre Goblet (trésorier)
Françoise Dubois-Pierrard (secrétaire)
André Buyse, Léo Camerlynck, Eric de Crayencour,
Marie-Jeanne Janisset-Dypréau, Stephan Killens,
Yvan Nobels, Roger Schonaerts,
Clémy Temmerman, Louis Vannieuwenborgh

Mise en page d'Ucclesia : André Vital

Siège social:

rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
téléphone: 02 376 77 43

courriel: patrick.ameeuw@skynet.be

n°d'entreprise 410.803.908
CCP: 000-0062207-30
IBAN : BE15 0000 0622 0730

Montant des cotisations:

Membre ordinaire	10 €
Membre étudiant	5 €
Membre protecteur	15 € (minimum)

Prix au numéro de la revue Ucclesia: 3 €

UCCLENSIA

Janvier 2013 - n°243

Januari 2013 - nr 243

Sommaire - Inhoud

Uccle en cates et plans, hier et aujourd'hui. A propos de notre exposition de novembre 2012 <i>Patrick Ameeuw</i>	2
En marge de l'exposition «Uccle en Cartes et Plans» : à propos de deux détails de la carte figurative peinte par Jacques Lorthiois <i>Thérèse Lorthiois - Lomba</i>	14
Premières mentions d'Uccle et de sa paroisse (Deuxième partie) <i>Patrick Ameeuw</i>	16
Ik Dien, Zei de Politieman (13) <i>Fritz Franz Couturier</i>	24
La vie du Cercle	25

En couverture : Carte représentant Uccle vers 1650 (AGR, cartes et plans, inv. mss, 8265). La carte est orientée vers le sud. Au centre, l'ancien étang de Saint-Pierre, situé le long du Geleytsbeek, au carrefour de l'actuelle chaussée de Saint-Job et du bas de la rue du Repos (ancien Rodeweg).

En couverture arrière : Vernissage de l'exposition sur les cartes d'Uccle : discours du bourgmestre Armand De Decker (photo : voir article)

Publié avec le soutien de la Fédération Wallonie - Bruxelles, Services de l'Education permanente et du Patrimoine culturel, de la Commission communautaire française de Bruxelles - Capitale et de la commune d'Uccle

UCCLE EN CARTES ET PLANS, hier et aujourd'hui

A PROPOS DE NOTRE EXPOSITION DE NOVEMBRE 2012

Patrick Ameeuw

Le lancement du projet

C'est un de nos administrateurs, Louis Vannieuwenborgh, qui – après le succès de notre exposition sur les toponymes, il y a deux ans déjà (en mars 2010) – eut l'idée d'en projeter une nouvelle, consacrée cette fois-ci aux cartes et plans d'Uccle.

Nous eûmes tout de suite le soutien de Bernard Jouret, directeur général honoraire de l'Institut Géographique National, bien connu dans le milieu associatif ucclois (il est actuellement président de l'ACQU ou Association des Comités de Quartier Ucclois) et fidèle membre de notre Cercle.

Il nous apporta – outre son enthousiasme communicatif – toute sa science en matière de cartographie. On lui doit quelques fleurons de notre exposition : le « tryptique » dont il sera question plus loin, quelques cartes de l'IGN (dont une impressionnante carte au 1:5000^{ème}), des documents et informations sur Houzeau et Humboldt ainsi qu'une carte du relief d'Uccle, inédite, que l'IGN avait réalisée expressément pour notre manifestation.

Avec la commune d'Uccle

Nous avons aussi bénéficié du soutien de la commune d'Uccle par le biais du service des Manifestations publiques, dépendant directement du bourgmestre.

A cette occasion, nous tenons à remercier particulièrement la responsable de ce service, Natali Martin. Nous n'oublierons pas non plus Patrick Luypaert (de l'échevinat de la Culture), toujours précieux lorsqu'il s'agit d'installer une exposition.

La commune a mis gracieusement à notre disposition les locaux du Doyenné – Maison des Arts (dont nous avons déjà profité il y a deux ans). On ne se lassera jamais de vanter le charme et l'équilibre de cet écrin qui – ni trop grand ni trop petit – convient particulièrement à des expositions comme les nôtres. Sa situation aussi est remarquable, en plein centre d'Uccle, précédé d'un élégant jardinet et donnant à l'arrière sur un véritable parc, à demi sauvage, dont on ne soupçonne pas l'existence au cœur d'une zone si urbanisée.

Rappelons que le Doyenné est un bel édifice classique construit en 1774, quelques années avant l'église Saint-Pierre avec laquelle il constitue un ensemble cohérent, tant sur le plan esthétique qu'historique.

Nous devons aussi à l'administration communale la reproduction de quelques cartes issues de ses collections, l'impression des affiches et des invitations, le transport des panneaux et l'organisation de la réception lors du vernissage. Ces derniers services nous ont permis de mieux nous concentrer sur la préparation de l'exposition.



Vue de la première salle de l'exposition (photo CHAFUE)

Les préparatifs

Nous formions une petite équipe, constituée d'administrateurs du Cercle (Jean-Marie et Françoise Pierrard, Louis Vanieuwenborgh et Patrick Ameeuw, aidés de Stéphane Killens et d'Eric de Crayencour) et de Bernard Jouret, déjà cité, pour réaliser notre ambitieux projet.

Il a fallu d'abord répertorier les cartes consacrées à Uccle, ensuite les sélectionner en fonction de divers critères. Pour garder une présentation aérée, nous n'avons pas dépassé la quarantaine de panneaux. Les choix ne furent pas toujours faciles. Nous procédâmes ensuite à l'acquisition des documents, originaux parfois mais le plus souvent copies réimprimées pour l'occasion. Pour les plus anciennes cartes (parfois des exemplaires uniques) nous nous sommes adressés à la Bibliothèque Royale et aux Archives Générales du Royaume.

De nombreuses cartes exposées ont été imprimées directement sur un support épais et léger, en

mousse durcie (cadapac), et de ce fait d'un maniement très aisé. La plupart appartiennent à notre cercle; certaines d'entre elles ont été prêtées par des membres que nous remercions encore pour avoir enrichi notre exposition.

Pour des raisons pratiques, les cartes exposées n'étaient pas accompagnées de commentaires. Le visiteur avait à sa disposition un catalogue où il pouvait trouver les informations pour chacune des cartes, clairement numérotées à cet effet.

Ce catalogue a été rédigé en français, mais il en existe aussi une version néerlandaise grâce à notre administratrice, Clémy Temmerman (et ses sœurs), qui n'a pas ménagé ses efforts pour traduire des textes qui recouraient souvent à un vocabulaire spécialisé. Et cela dans les délais toujours trop serrés qui précèdent les grands événements.

Par ailleurs, un autre administrateur, André Buyse, a veillé à informer la presse de notre manifestation.

Le vernissage et l'exposition

Le vernissage était fixé au jeudi 18 novembre 2012 à 18 h 30. Il a attiré la grande foule. Certainement plus de cent personnes étaient présentes pour entendre le bourgmestre, Armand De Decker, ouvrir l'exposition.

Ses propos furent suivis de ceux de Jean-Marie Pierrard, de Patrick Ameeuw et de Bernard Jouret. Parmi les autorités locales, on reconnaissait Carine Gol-Lescot, échevine de la Culture et Françoise Dupuis, échevine du Logement, ainsi que quelques conseillers communaux.

L'exposition s'est poursuivie du vendredi 9 au lundi 18 novembre 2012. Notre Cercle en assurait la permanence.

Environ quatre cents visiteurs ont été comptés au cours de ces dix jours (vernissage excepté donc), visiteurs qui dans leur grande majorité se sont montrés très curieux des documents exposés. Rares furent ceux qui consacèrent moins d'une heure au parcours des trois salles. Certains sont revenus à plusieurs reprises, d'autres ont photographié tout ou partie de l'exposition. Tous ont manifesté leur intérêt, parfois critique, le plus souvent louangeur.



Vernissage de l'exposition : discours du bourgmestre (photo : Gilles Prémat)

Inutile de préciser que le cadre du Doyenné se prêtait particulièrement bien à ce genre de réception. Vu l'affluence, il n'était pas toujours facile d'examiner toutes les cartes présentées. Néanmoins, les invités ont pu apprécier la valeur – historique, scientifique et esthétique – de nos cartes et plans. Notre bourgmestre n'était d'ailleurs pas le dernier à s'y intéresser.

Présentation

La présentation qui suit ne se substitue pas au catalogue qui a servi à l'exposition¹. Elle en est une synthèse légèrement adaptée. Pour la commodité, les numéros des cartes figurant sur les panneaux et dans le catalogue ont été repris ci-



Vernissage de l'exposition : discours de Patrick Ameeuw, vice-président du Cercle (photo : Gilles Prémat)

après. Cela permettra au lecteur curieux de faire les rapprochements nécessaires.

L'exposition était divisée en trois sections.

1^{ère} section : les cartes générales dans l'ordre chronologique

La première section (cartes 1 à 24) suivait l'évolution chronologique de la cartographie uccloise.

1^{ère} section : les premières cartes (XVI^e et XVII^e siècles)

Elle commençait par la première carte connue mentionnant le nom de notre commune (carte du duché de Brabant par Jacques de Deventer, 1558) (carte 1). Uccle y est réduit à un point entre Boetendael et Linkebeek.

La présence de ce document (de sa copie plus exactement) nous permet d'affirmer que l'exposition parcourt dans le temps plus d'un demi-millénaire (la carte la plus récente datant de cette année 2012), exposition qu'on aurait pu intituler aussi : «550 ans de cartographie uccloise».

Il faut toutefois attendre le XVII^e siècle pour avoir des cartes représentant Uccle dans le détail, et cela grâce à la forêt de Soignes voisine. Il s'agit en effet de deux vues représentant la forêt domaniale et ses alentours : une eau-forte de J. Van Werden, publiée dans Sanderus A., *Chorographia Sacra Brabantiae* (1659) (carte 2) et un immense tableau peint par Ignace Van der Stock (1661) d'après la carte précédente, tableau qui est actuellement conservé dans le hall d'entrée – dont il occupe un mur – des Archives Générales du Royaume, rue de Ruisbroek (carte 3).

Une autre carte représente un détail, c'est-à-dire le territoire d'Uccle. Elle s'est inspirée de Van Werden ou de Van der Stock (mais apparemment plus du premier que du second). Réalisée au XVIII^e siècle, elle reflète pourtant la situation d'Uccle au milieu du XVII^e siècle. Elle servit dans un procès relatif à la délimitation de la seigneurie de Carloo. Tant pour le tracé des limites de Carloo que pour la vue d'Uccle à bonne échelle, cette carte est particulièrement prisée des historiens locaux (carte 4).

Nous sommes souvent déroutés par ces cartes anciennes car beaucoup d'entre elles ne sont pas orientées vers le nord, comme nous en avons pris l'habitude. En fait, placer le nord en haut des cartes résulte d'une convention qui ne s'est généralisée chez nous qu'à la fin du XVIII^e siècle.

1^{ère} section : autour de Ferraris et d'Everaert (XVIII^e siècle)

Le XVIII^e siècle était illustré par deux cartographes fort différents.

Charles Everaert, géomètre arpenteur de son état, était particulièrement actif à Uccle. L'exposition présentait deux de ses principales cartes : la

première (1741) indique les divisions de propriété sur le territoire de la paroisse d'Uccle (dans un cahier qui reprend la liste de ces propriétés). C'est un atlas cadastral avant la lettre (carte 5). La seconde (1757) définit les terrains ucclois soumis à la petite dîme (carte 6). Sous l'Ancien Régime les cultures étaient grevées d'un impôt ecclésiastique appelé la dîme. Les cultures céréalières étaient soumises à la grande dîme, les autres à la petite dîme. Ces cartes qui décrivent la paroisse d'Uccle avec autant de précisions constituent des sources de premier ordre pour ceux qui veulent étudier le passé de notre commune.



*Vernissage de l'exposition : discours de Bernard Jouret, ancien directeur de l'IGN
(photo : Gilles Prémat)*

Le comte de Ferraris, quant à lui, a travaillé pour les autorités autrichiennes qui gouvernaient nos régions au XVIII^e siècle. Il a d'abord présidé à la réalisation d'une carte de la forêt de Soignes en 1770 (carte 7). Surtout, il a dressé la carte des Pays-Bas autrichiens, remarquable par son

souci du détail et par ses méthodes modernes de réalisation (carte 8). Elle représente aussi la première tentative de cartographie à grande échelle en Europe (1:11.520). Sa grande renommée est donc parfaitement justifiée.

La carte de Ferraris, du moins la partie représentant Uccle (carte 8), était mise en parallèle avec deux documents contemporains que l'IGN avait réalisé expressément à la même échelle (1:11.520) en vue de notre exposition : la carte d'Uccle de 1994 (dont l'échelle de base est de 1:10.000) (carte 9) et une photographie aérienne (environ 2010) appelée orthophoto car elle a été rectifiée pour avoir la même régularité qu'une carte topographique (carte 10). Ce « tryptique » permettait ainsi au visiteur de s'adonner au plaisir des comparaisons et repérages à travers le temps et les techniques de représentation.

I^{ère} section : aux environs de Bruxelles avec de Wautier (début XIX^e siècle)

Au XIX^e siècle, la cartographie ne cesse de se développer tant en quantité qu'en qualité.

Au début du siècle, un ancien militaire, Guillaume de Wautier, prit l'initiative de dresser une carte des environs de Bruxelles. On en connaît sa carte manuscrite (environ 1821-1822) à 1:6.100 (carte 11) et sa carte imprimée (1810) à une échelle plus petite (1:30.000) (carte 12).

I^{ère} section : les plans cadastraux (XIX^e siècle)

A la même époque, c'est-à-dire dans les premières années du XIX^e siècle, Napoléon établit un cadastre général et systématique du territoire de la France dont nos régions faisaient alors partie.

Nous en avons conservé un plan cadastral parcellaire de la commune d'Uccle confectionné par Demortier, en 1816 sur la base de relevés terminés en 1812. L'exposition présente le tableau d'assemblage de la commune à 1:10.000 ainsi que la section du centre d'Uccle à 1:2.500.



Vernissage de l'exposition : pendant les discours (photo : Gilles Préat)

L'année de notre indépendance, Philippe Vandermaelen (1795-1869) fonda l'Etablissement Géographique de Bruxelles, avec – parmi de nombreux projets – celui de dresser des plans cadastraux. Il réalisa 200 plans des communes brabançonnaises, dont Uccle. Le plan parcellaire de la commune d'Uccle avec les mutations jusqu'en 1837 et à l'échelle 1:5000 est constitué de 4 feuilles (carte 15) complétées par une matrice cadastrale (c'est-à-dire la liste des parcelles cadastrales, avec leur contenance, leur statut, leur propriétaire...).

Pour la présentation de ces cartes, nous avons bénéficié des informations et du soutien de Marguerite Silvestre, archiviste-géographe à la Bibliothèque Royale et auteure de plusieurs travaux sur l'illustre géographe, dont un ouvrage de référence² dont elle a offert à notre Cercle un exemplaire que nous avons eu le plaisir de présenter à l'exposition.

Cette partie de l'œuvre immense de Vandermaelen fut poursuivie par Philippe-Christian Popp (1805-1879) qui eut l'ambition de réaliser les plans cadastraux de toutes les communes de Belgique. Il n'arriva pas à ses fins mais parvint tout de même à couvrir les principales provinces du pays (Brabant, Hainaut, Liège et les deux Flandres). Le plan cadastral d'Uccle (carte 16) – à 1:5000 – est également accompagné d'une matrice.

1^{ère} section : des chemins aux avenues (seconde moitié du XIX^e siècle)

En 1841, la loi imposa aux communes de dresser des plans d'alignement et de délimitation des chemins existants. La nouvelle réglementation conduisit à l'élaboration de l'Atlas des chemins vicinaux. Celui d'Uccle reprend la voirie existante jusqu'à 1850 ainsi que toutes les modifications officiellement enregistrées depuis lors.



Vue de la deuxième salle de l'exposition avec, à droite, la grande carte d'Uccle au 5000e (photo CHAFUE)

L'exposition présentait un plan général de la partie nord d'Uccle à 1:10.800 (carte 17) ainsi qu'un plan de détail du centre d'Uccle à 1:2.500 (carte 18). Ce document a toujours valeur légale dans la gestion des chemins.

A la fin du XIX^e siècle, Uccle attirait en grand nombre de nouveaux résidents comme des excursionnistes du dimanche. Les uns et les autres avaient besoin de cartes pour se déplacer dans la commune dont les rues s'étaient multipliées. La carte d'Uccle éditée en 1914 par Kiessling en est un bel exemple (carte 19). Elle est aussi intéressante car elle indique les noms de ces rues souvent nouvelles, mais dont beaucoup d'appellations ont été modifiés après la première guerre mondiale.

I^{ère} section : Les grandes institutions (XIX^e et XX^e siècles)

Les origines de l'Institut Géographique National remontent à celles de la Belgique, avec la

création du Dépôt de la Guerre le 26 janvier 1831. L'institution, qui dépendait du Ministère de la Guerre, a été chargée d'établir la carte topographique officielle de la Belgique.

Elle a changé plusieurs fois de nom : Institut Cartographique Militaire en 1878, Institut Géographique Militaire en 1947, enfin Institut Géographique National depuis 1976 et toujours sous tutelle du Ministère de la Défense.

La carte du pays à 1:20.000 est régulièrement révisée. L'exposition présente les cartes de 1882, 1904 et 1935 (cartes 20 à 22). La carte de 1958 est à l'échelle de 1:25.000 (carte 23). Celle de 1994 est à 1:10.000. L'exposition en propose un impressionnant agrandissement à 1:5.000 (carte 41).

Une autre institution nationale s'est attachée à la réalisation de cartes topographiques. Il s'agit du Ministère des Travaux Publics qui a notamment réalisé en 1953 une carte de Bruxelles, dont une planche représente la partie centrale d'Uccle (carte

24). Par la suite, l'Institut Géographique National a eu seul la maîtrise technique pour assurer la couverture cartographique du pays.

II^{ème} section : hommage à Humboldt et Houzeau

La seconde section est exclusivement consacrée à Humboldt et à Houzeau (panneau 25 constitué de deux portraits et d'un panneau explicatif). Cela répondait au souhait de Bernard Jouret qui s'est adonné à l'étude des cartographes belges au XIX^e siècle et qui en a tiré une grande admiration – parfaitement méritée – pour Jean-Charles Houzeau de Lehaie (1820-1888). Celui-ci a mené une existence qui pourrait inspirer un romancier ou un metteur en scène.

On retiendra qu'il a réalisé en 1854 la première carte scientifique du relief (dite carte hypsométrique) de la Belgique en utilisant les courbes de niveau

(carte 26). Il fut aussi le premier directeur de l'Observatoire de Belgique lors de son installation à Uccle. Une avenue porte d'ailleurs son nom, celle qui relie l'avenue De Fré à l'Observatoire et qui suit un rigoureux axe nord-sud.

Houzeau fut aussi en son temps un grand – si pas le meilleur – connaisseur du savant allemand Alexander von Humboldt (1769-1859) que l'on considère comme le père de la géographie moderne et qui se hisse au rang des plus grands scientifiques du XIX^e siècle à l'instar d'un Darwin ou d'un Pasteur.

III^{ème} section : les cartes thématiques

La troisième et dernière section rassemblait des cartes thématiques détaillant tout ou partie du territoire d'Uccle. On y constatait les nombreux usages auxquelles les cartes peuvent être destinées.



Vernissage de l'exposition : la foule dans la troisième (et dernière) salle (photo : Gilles Prémat)

III^{ème} section : les cartes dans les livres

L'ouvrage fondamental sur Uccle édité par l'Université Libre de Bruxelles en 1958-1962 comprend plusieurs cartes fort intéressantes³. Deux ont été exposées :

Une carte représentant Uccle sous l'Ancien Régime (carte 27) avec la situation respective du village ducal et des seigneuries de Stalle et de Carloo. Les frontières de cette dernière ont d'ailleurs été dessinées d'après la carte qui servit à un procès relatif à la délimitation de la seigneurie de Carloo et qui était présentée au début de l'exposition (carte 4).

Une carte hypsométrique représentant le relief d'Uccle sous forme de courbes de niveau (carte 28).

Était exposée également la carte qui précise



*Vernissage de l'exposition : le bourgmestre et Jean-Marie Pierrard, président du Cercle
(photo : Gilles Préat)*

l'emplacement des monuments et sites évoqués dans notre ouvrage intitulé *Monuments, sites et curiosités d'Uccle* (carte 29)⁴.

III^{ème} section : le relief d'Uccle d'après les dernières techniques (IGN)

Par l'intermédiaire de Bernard Jouret, l'IGN a réalisé en vue de notre exposition une carte du relief d'Uccle selon les techniques contemporaines (carte 30). C'est donc la carte la plus récente (elle date de 2012) de notre exposition.

Les couleurs y représentent le relief, montant du bleu au rouge-brun en passant par le vert, le jaune et l'orange. On y lit que le niveau le plus bas se situe à 17 mètres au-dessus du niveau de la mer tandis que le point culminant s'élève à 130 mètres (point culminant qui est également celui de toute la Région de Bruxelles), ce qui fait pour la seule commune d'Uccle une dénivellation de 113 mètres.

III^{ème} section : cartes à usages divers

La carte géologique de la Belgique décrit le sous-sol du pays, c'est-à-dire les terrains géologiques situés en-dessous de la couche de dépôts dits superficiels (sol, limon...). Notre commune apparaît sur la planche Uccle-Tervueren (carte 31). Il existe aussi une carte pédologique de la Belgique, qui décrit – elle – les sols proprement dits, avec un planche titrée Uccle, mais celle-ci n'a pas été exposée.

Le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) est à la base de notre réglementation urbanistique depuis l'arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelloise du 3 mai 2001 (*Moniteur belge* du 14 juin 2001). Il est accompagné d'un jeu de cartes dans lequel apparaît Uccle (carte 32).

Les moulins, si importants dans le développement économique d'Uccle, étaient représentés sur une carte générale dessinés par Paul Martens pour le Cercle d'histoire d'Uccle (carte 33) ainsi que sur



Vernissage de l'exposition : dans la deuxième salle (photo : Gilles Pr at)

une carte, plus ancienne (elle daterait d'environ 1850) et plus technique, d crivant avec minutie le nivellement du ruisseau du Geleytsbeek (carte 34). Cette derni re servait   g rer le d bit du cours d'eau que devaient se partager les exploitants des onze moulins d crits.

On peut y associer un autre document relatif   la gestion de nos ruisseaux, extrait de l'atlas des cours d'eau et repr sentant le passage du Geleytsbeek   travers le site du Ch teau d'or (ou Bourdon), datant de 1940 (carte 39).

III me section : une photo a rienne

Une photographie a rienne du nord de la commune, datant du d but des ann es 1970 (carte 35), permet de saisir la diff rence entre la r alit  brute, exprim e par la photo, et le traitement de cette r alit  telle qu'elle est op r e

par la cartographie (le passage «de l'implicite   l'explicite», pour reprendre les termes de Bernard Jouret).

III me section : cartes et dessins

Pour notre plus grand plaisir, des artistes confirm s ou anonymes se sont ing ni s   pr senter Uccle   l'aide ou au travers de ses principaux sites ou monuments (cartes 36   38). C'est l' uvre d'Henri Quittelier (1884-1980) qui a le plus attir  l'attention – et m me la convoitise – des visiteurs : une estampe de belles dimensions (58 x 68 cm) r alis e en 1968 par cet artiste bien connu des Ucclois pour ses tableaux et surtout ses gravures  voquant les plus beaux coins de la commune (carte 38).

Un de nos anciens administrateurs, Jacques Lorthiois, a r alis  dans sa jeunesse un  legant

tableau (achevé en 1957) qui reprend les plus beaux sites et monuments d'Uccle, mais aussi les blasons de ses principales familles ainsi que des anecdotes qui appartiennent à son histoire (carte 36). Ici, on peut à peine parler de carte car les illustrations couvrent toute la représentation du territoire de la commune.

L'exposition a aussi été l'occasion de découvrir une aquarelle anonyme qui présente aussi Uccle à l'aide d'un choix de quelques monuments et sites (carte 37). L'œuvre est certes modeste mais n'est pas dénuée de charme. Au vu des illustrations, elle a dû avoir été réalisée entre 1935 et 1942

Une carte datée de 1940 représente le cours du Geleytsbeek, partiellement voûté et supprimé, à l'endroit de la Plaine du Bourdon (près du croisement de la chaussée de saint-Job et de la rue du Château d'Or). Elle souligne l'importance que revêt la gestion des cours d'eau.

Enfin, le détail (agrandi) d'une carte de 1913 nous montre la place de Saint-Job flanquée de deux églises : le sanctuaire actuel qui venait d'être terminé et – de l'autre côté de la place – l'ancienne église de Saint-Job (construite en 1836) qui serait bientôt démolie (carte 40). Cette cohabitation n'a duré que quelques mois. Le détail indique aussi l'emplacement de l'ancien cimetière de Saint-Job, depuis longtemps disparu. Sa brève existence (de 1837, création de la paroisse de Saint-Job, à 1867, ouverture du cimetière du Dieweg) explique sans doute l'oubli total dans lequel il est tombé.

III^{ème} section : détails

En guise de conclusion



Vernissage de l'exposition : dans la troisième salle (au fond à gauche, la carte du relief d'Uccle réalisée par l'IGN pour notre exposition) (photo : Gilles Prémat)

Cet ensemble de cartes, surtout celles rassemblées dans la troisième section, témoigne des nombreux usages auxquelles les cartes peuvent être destinées : patrimonial, fiscal, touristique, économique, scientifique, historique, urbanistique... Mais n'oublions pas que la cartographie doit d'abord son développement à la guerre. C'est en effet à des fins militaires que les Etats ont fait appel aux meilleurs cartographes pour représenter dans le détail les territoires sur lesquels leurs armées opéraient ou pourraient se déplacer. Ces considérations stratégiques se prolongent jusqu'à aujourd'hui dans le fait – par exemple – que notre Institut Géographique National est toujours sous la tutelle du Ministère de la Défense.

Les cartes intéressent aussi beaucoup les amateurs d'histoire locale, mais dans un contexte plus pacifique. Elles constituent une des sources les plus fécondes pour connaître le passé et l'évolution d'un territoire. Et même celles qui ont déjà été abondamment consultées (comme celles d'Everaert, Ferraris, Vandermaelen ou Popp) ont encore beaucoup d'informations à nous révéler. Cela dépend du regard qu'on leur porte ou des questions qu'on leur pose.

On ne perd jamais son temps à les contempler.

Pour rappel, les cartes en possession de notre cercle restent disponibles à des fins scientifiques ou culturelles.



Bernard Jouret devant la carte en relief de l'IGN (photo CHAFUE)

¹ *Uccle en cartes et plans : hier et aujourd'hui*. Catalogue de l'exposition organisée par le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs avec le soutien de l'Administration communale d'Uccle, au Doyenné – Maison des Arts, du 9 au 18 novembre 2012.

² SILVESTRE, Marguerite, *Inventaire raisonné des collections cartographiques Vandermaelen conservées à la Bibliothèque Royale de Belgique. Volume V*. Bruxelles, 2011, Bibliothèque Royale.

³ *Une commune de l'agglomération bruxelloise : Uccle*, 2 volumes. Bruxelles, Institut de sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1958-1962. Les cartes proviennent du premier volume (1958).

⁴ *Monuments, sites et curiosités d'Uccle*, édité par le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs. Uccle, 2001, carte en annexe.

En marge de l'exposition «Uccle en Cartes et Plans» : à propos de deux détails de la carte figurative peinte par Jacques Lorthiois

Thérèse Lorthiois-Lomba

A côté des cartes informatives, administratives et scientifiques, l'exposition réunissait trois cartes artistiques, représentant, à leur place respective sur le territoire ucclois, des monuments, des figures, des sites remarquables.

L'une de ces cartes était due au burin précis d'Henri Quittelier (n° 37 du catalogue), la deuxième (n° 38) était anonyme mais les jolies illustrations à l'aquarelle montraient bien de quel amour de son sujet était pénétré le trop modeste artiste inconnu au moment de sa réalisation.

Un troisième tableau, (n° 36), plus ambitieux, ne comptait pas moins de 83 figures et sujets faits à la gouache, à l'aquarelle et à l'encre de Chine. L'artiste n'est autre que mon regretté mari Jacques Lorthiois. Un malentendu dans la transmission des informations n'a pas permis que son nom apparaisse dans le catalogue de l'exposition. La présente publication de deux de ses dessins est donc l'occasion de réparer cet anonymat accidentel.



Dans cette œuvre de jeunesse, réalisée entre 1954 et 1957, Jacques Lorthiois réunit deux de ses passions, l'histoire et la peinture en illustrant Uccle à travers ses monuments, ses sites, ses blasons mais aussi par le biais d'anecdotes historiques.

Extrayons du tableau les deux figures ci-contre. Leur reproduction en grand format nous permet d'admirer le talent de Jacques Lorthiois mais aussi, certains détails le montrent, son sens de l'humour dans le traitement de l'anecdote.

La gouvernante des Pays-Bas visite la chaussée d'Alseberg en construction

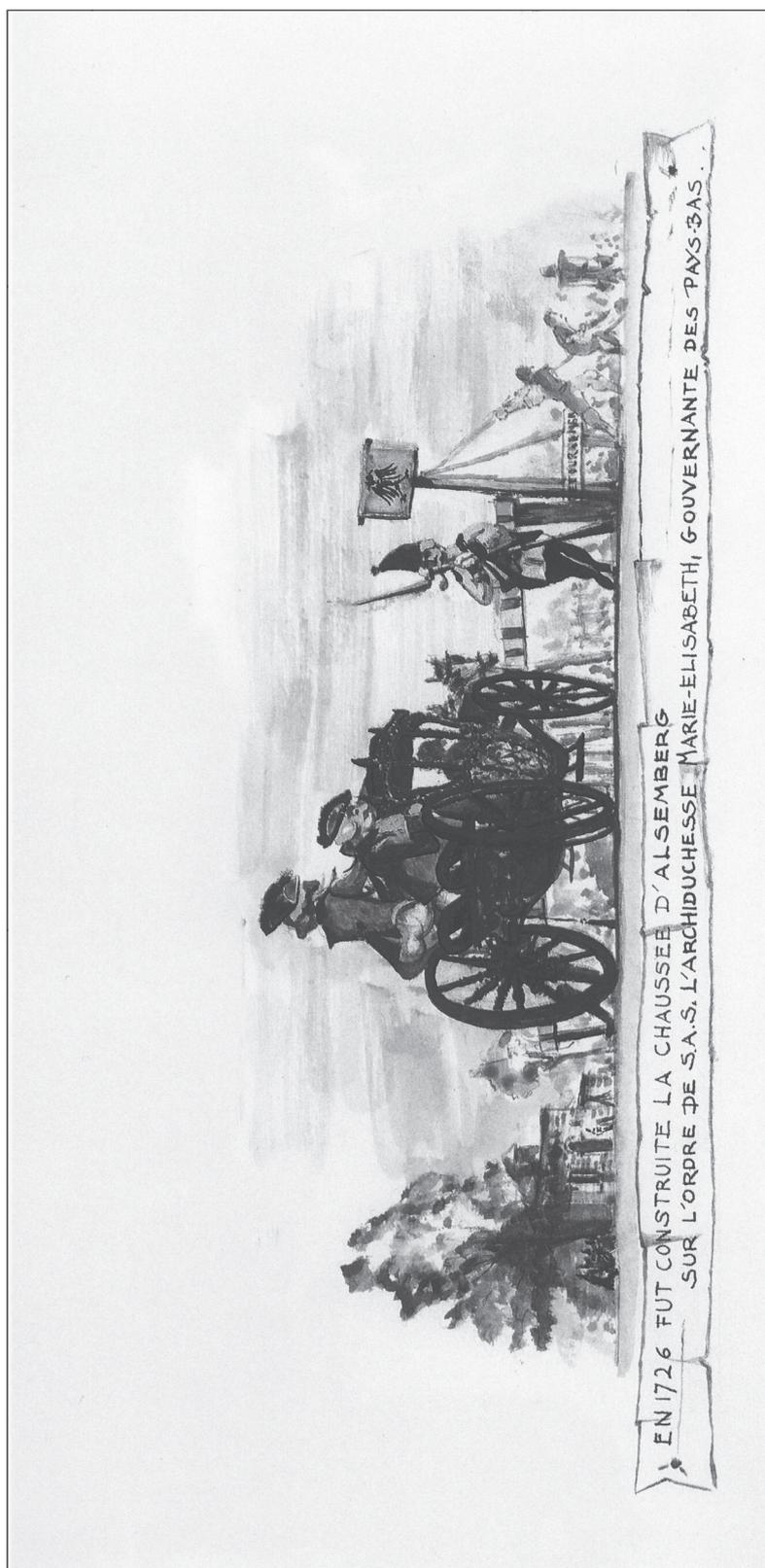
En 1726 fut construite la chaussée d'Alseberg sur l'ordre de S.A.S. l'archiduchesse Marie-Elisabeth. Gouvernante des Pays-Bas pour la couronne d'Autriche, de 1725 à sa mort, à Mariemont, en 1741, elle prit sa charge très au sérieux. L'artiste a voulu montrer, en peignant cette illustration, l'intérêt porté par notre gouvernante pour les travaux utiles au bien public.

Nous voyons le carrosse de la cour arrêté devant la barrière interdisant le passage sur le chantier et la nonchalance avec laquelle le garde s'y appuie en fumant sa pipe "autrichienne". A gauche figure le *Vieux Spijrtigen Duivel* vers lequel un valet de pied à l'arrière du carrosse jette un regard intéressé... A droite, la silhouette d'une petite "porteuse d'eau" renvoie avec un clin d'œil à l'actuelle Barrière de Saint-Gilles.



Le cavalier prussien s'abattant devant le Vieux Spijrtigen Duivel

L'anecdote suivante illustre une nouvelle parue dans la *Gazette des Pays-Bas* de l'époque. Un lancier prussien, estafette envoyée du champ de bataille de Waterloo pour annoncer à Bruxelles la victoire sur Napoléon Bonaparte, s'abat avec son cheval exténué devant le fameux estaminet *Le Vieux Spijrtigen Duivel*.



Premières mentions d'Uccle et de sa paroisse

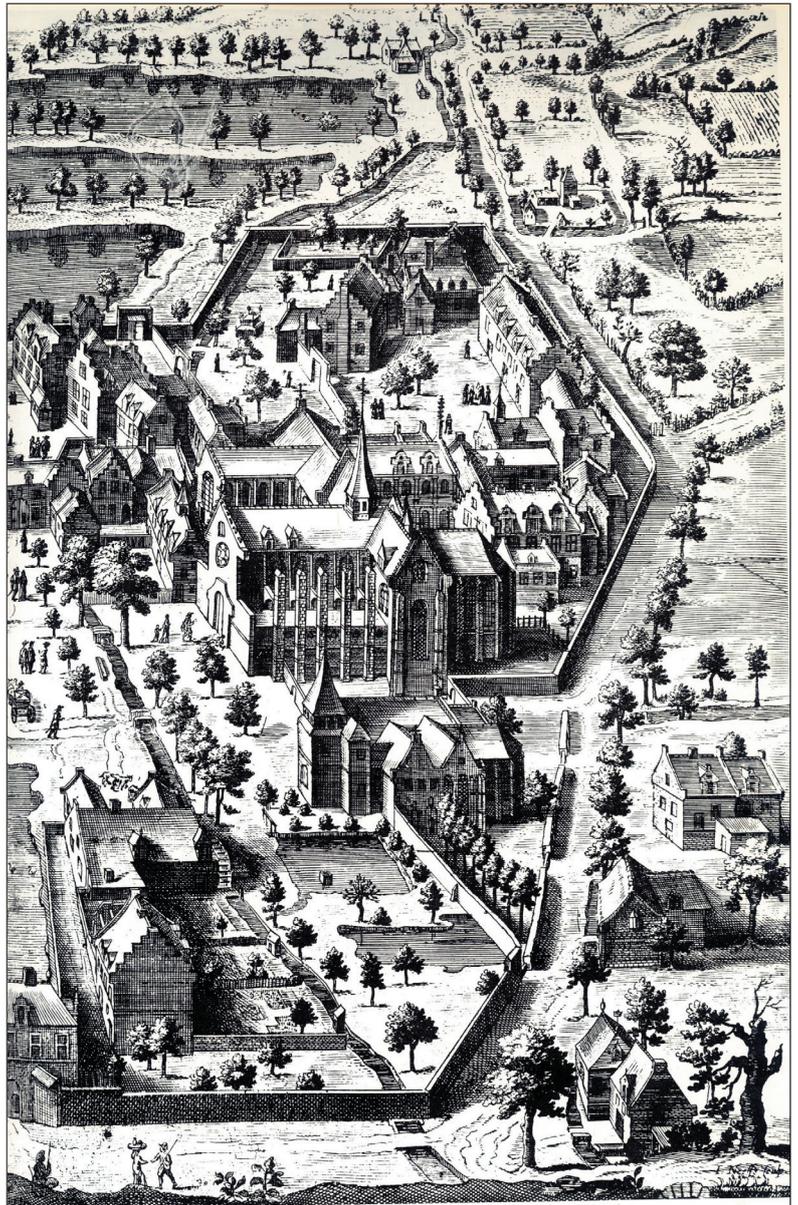
(Deuxième partie)

Patrick Ameeuw

Les premières mentions d'Uccle proviennent de chartes datant des années 1095 à 1117. Avant d'examiner ces textes qui remontent à une époque très différente de la nôtre, il a paru utile de rappeler le contexte historique dans lequel ils ont été rédigés. Dans la première partie (parue dans Ucclesia n° 242), nous avons abordé tour à tour le duché de Brabant, l'évêché de Cambrai, l'archidiaconé de Brabant, la réforme grégorienne et l'abbaye d'Affligem. Dans ce numéro-ci, nous évoquons le prieuré (devenu plus tard abbaye) de Forest, auquel la paroisse d'Uccle a été liée durant des siècles.

2. LE PRIEURÉ DE FOREST

Sur les origines du prieuré - ensuite abbaye - de Forest, les ouvrages de base sont la notice d'Andrée Despy-Meyer dans le *Monasticon Belge*¹ et l'article de Georges Despy dans les *Cahiers Bruxellois*². Cette dernière étude fait suite à un séminaire d'histoire médiévale organisé à l'U.L.B. en 1989-1990. L'ouvrage qui devait regrouper l'ensemble des recherches issues de ce séminaire n'a malheureusement pas vu le jour. Seules l'étude, précitée, de Despy et celle de Claire Billen sur la gestion du domaine forestois³ ont fait l'objet de publications. D'autres textes, notamment de Michel de Waha et d'Anne-Marie Helvétius, sont restés inédits. Leurs conclusions se retrouvent – au moins



*L'abbaye de Forest d'après une gravure de Sanderus.
On y reconnaît l'église paroissiale de Saint-Denis à l'avant
d'un monument sanctuaire beaucoup plus important :
l'église abbatiale de Forest actuellement disparue (à la
suite de la Révolution française).
Au milieu, coule le Gelechtsbeek.*

en partie – dans le volume de *l'Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles* consacré à Forest⁴ ainsi que dans un remarquable guide de l'église Saint-Denis⁵.

Les réflexions sur la fondation de Forest se poursuivent grâce aux travaux récemment publiés ou encore à publier de Paulo Charruadas⁶, David Guillardian⁷ et Alain Dierkens⁸.

Parmi les sources, il faut distinguer les deux chartes que Fulgence a rédigées à dix ans d'intervalle⁹.

En 1096, avant de partir en croisade, le chevalier Gislebert, seigneur d'Alost, donna à l'abbaye d'Affligem une partie de l'alleu de Lede et d'autres terres situées dans la région. Il conditionna son geste à la création d'un monastère bénédictin réservé aux femmes et dans lequel serait accueillie sa sœur Lietgarde¹⁰. Conformément à ces dispositions, Fulgence, abbé d'Affligem, fonda

cet établissement à Meerhem, que l'on situe traditionnellement sur l'alleu de Lede¹¹, à l'ouest de la Dendre, dans ce qu'on appelle la Flandre impériale. La même année, Fulgence établit sa première charte dans laquelle il fixa les règles – très strictes – imposées à la nouvelle communauté. L'abbé défendait un monachisme rigoureux et indépendant tel qu'il était préconisé par l'illustre abbaye bénédictine de Cluny, en Bourgogne. Il se référait explicitement aux règles en usage chez les moniales clunisiennes de Marcigny-sur-Loire (France, département de Saône-et-Loire). Dans cet esprit, la nouvelle communauté fut placée sous l'étroite dépendance de son abbaye-mère, Affligem. Ce qui lui valut son statut de prieuré.

Mais elle ne resta pas longtemps à Meerhem. A la fin de sa seconde charte, Fulgence rapporta que, s'étant rendu sur place après le départ¹² de Gislebert, il avait constaté que les lieux



L'église Saint-Denis aujourd'hui (Wikipédia).

ne convenaient pas à l'établissement de la communauté (« ... *Ego autem post discessum ipsius Gileberti loca ipsius allodij peragrans et situm congregationi construendae aptum non inveniens ...* »). A la suite de quoi, il transféra les moniales dans l'église de Forest qui lui avait été concédée par l'évêque de Cambrai, Odon (« ... *in ecclesia forenstensi ab odone camerancensi episcopo nobis tradita eas transtuli ...* »). Cette donation fait l'objet d'un des actes étudiés ici (texte 2 : Odon, 1105).

déménager le couvent. Guidé par ses convictions clunisiennes, Fulgence aurait cherché à soustraire la jeune communauté à toute influence extérieure, d'abord en exerçant une tutelle vigilante sur les moniales, tutelle dont il fixa les règles dans ses deux chartes¹⁵, ensuite, dès que l'occasion se fut présentée, en éloignant les sœurs de la seigneurie d'Alost et du comté de Flandre.



L'abbaye de Forest aujourd'hui (ensemble du XVIIIe siècle). On reconnaît à l'arrière la tour de l'église Saint-Denis et, plus loin, le beffroi de la maison communale (Wikipédia).

Départ de Meerhem

Fulgence s'est contenté de signaler que le site ne convenait pas ; il n'a pas exposé les raisons qui l'ont amené à cette conclusion. Pas plus d'ailleurs qu'il ne mentionne le nom de ce site. D'autres sources nous le révèlent¹³.

Selon Despy, l'abbé aurait eu dès le début des préventions envers le site de Meerhem¹⁴ et aurait tiré parti du décès de son donateur pour

On peut voir aussi dans ce transfert de Meerhem, en Flandre, à Forest, en Brabant, une initiative répondant aux intérêts des comtes de Louvain, qui – comme on le sait – étaient aussi les protecteurs de l'abbaye-mère d'Affligem¹⁶. Il y avait ainsi de bonnes raisons de déménager en Brabant ce prieuré, situé en Flandre mais placé sous obédience brabançonne (via Affligem)¹⁷.



L'abbaye de Forest aujourd'hui : le bâtiment ouest (Wikipédia).

Choix de Forest

L'avantage de Forest ne se réduisait toutefois pas à son éloignement de la Flandre. Le site avait d'autres atouts. Fulgence reconnaissait lui-même qu'Odon lui avait concédé l'église du lieu. Cette donation faisait précisément l'objet de l'acte épiscopal de 1105 (« *altare de foresth et Uclos, cum appendicijs suis ... contradimus* »), une des chartes présentées dans notre article. La possession par Affligem de l'« autel » (ou paroisse) de Forest-Uccle ne pouvait que favoriser l'établissement des moniales en cet endroit.

La présence d'un lieu de culte à Forest avant la fondation du prieuré est ainsi attestée par deux sources : le diplôme d'Odon qui porte sur la paroisse (« *altare* ») de Forest-Uccle et la seconde charte de Fulgence qui renvoie plus concrètement à l'église (« *ecclesia* ») de Forest comme bâtiment¹⁸.

L'*Atlas du sous-sol archéologique de Forest* évoque l'existence d'un édifice en pierre servant d'église paroissiale au moment de la venue des moniales. A l'origine bâtiment civil, il aurait été offert, par le seigneur du lieu vers la fin du XI^e siècle¹⁹. Ces importantes précisions découlent des recherches – non publiées hélas, comme on l'a signalé plus haut – qu'Helvétius a menées sur la vie de sainte Alène et les textes qui en témoignent²⁰. Ses conclusions accréditent encore l'existence d'un sanctuaire à Forest avant la fondation du prieuré.

Celle-ci eut alors comme conséquence le partage du lieu de culte entre les paroissiens et les sœurs. Cette situation perdura jusqu'au milieu du XII^e siècle²¹.

La présence d'une église paroissiale suppose l'existence d'une agglomération, même réduite, sur le site de Forest. Un document de la fin du XII^e siècle²², énumérant les premières faveurs faites



L'abbaye de Forest aujourd'hui : le porche (Wikipédia).

au bénéfice du nouveau monastère, confirme la réalité de cette agglomération. La première donation foncière en faveur des moniales, qui doit être contemporaine de leur arrivée, comprenait un manse de terre (correspondant à 15 bonniers ou 13 ha 70 a) et plusieurs courtils ou habitations (« *domistadia* »). C'est sur ces terres que s'installa le prieuré, se trouvant dès lors dans le voisinage immédiat du village primitif. L'existence d'un moulin à Forest avant l'installation des sœurs a également été avancée²³.

Les moniales se retrouvèrent donc dans un endroit habité, pourvu d'une infrastructure matérielle et spirituelle qui leur garantissait d'emblée des conditions d'existence acceptables. Les lieux étaient ainsi parfaitement convenables pour abriter une communauté au sein de laquelle se trouvaient des membres de haut rang, comme la mère et la sœur de Gislebert d'Alost.

Par ailleurs, Verniers, dans sa monographie sur Forest, avance un argument de sécurité en faveur

de Forest, à savoir la proximité du château d'Aa, situé de l'autre côté de la Senne, possession des châtelains de Bruxelles dont le rôle sera précisé plus loin²⁴.

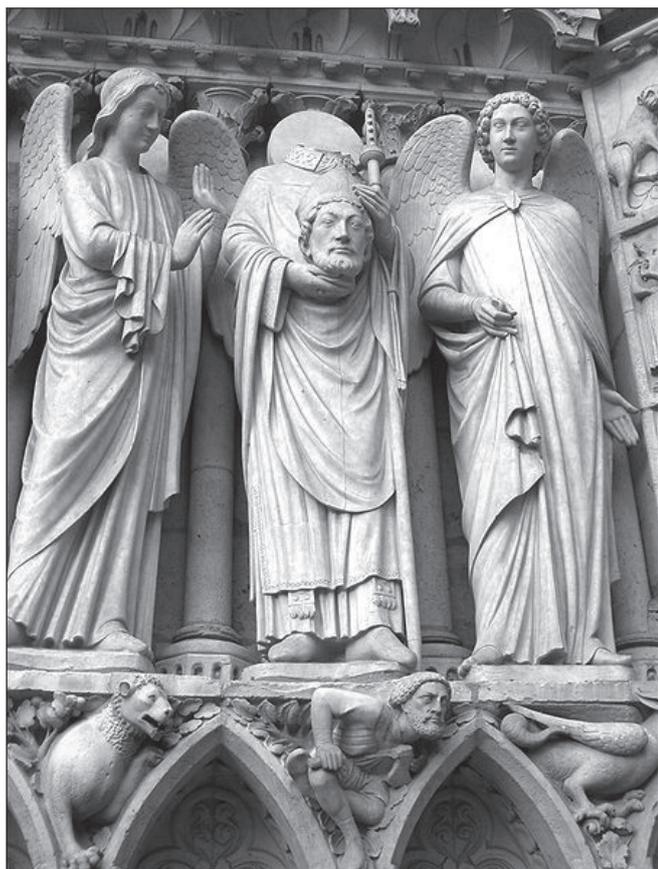
D'autres considérations peuvent encore être avancées pour expliquer le choix de Forest : la présence, déjà ancienne, du culte à sainte Alène mais aussi la proximité d'une ville en pleine croissance : Bruxelles²⁵.

Date du transfert à Forest

L'établissement des religieuses à Forest est traditionnellement fixé entre les années 1105 et 1110²⁶. Il ne peut qu'être postérieur à 1105, date de la charte d'Odon. Par ailleurs, une charte ducal, datée de 1110, mentionne pour la première fois la présence des sœurs à Forest (« ... *tradidi beatae Mariae semper virgini et sanctimonialibus apud forestum ei servantibus* ... ») : je fais don à sainte Marie toujours vierge et aux religieuses de Forest qui la servent

... »)²⁷. Despy-Meyer, pour sa part, a privilégié l'année 1105 en raison de la charte précitée ainsi que d'un passage de l'*Auctarium Affligemse* (ou « Annales d'Affligem ») évoquant, pour l'année 1105, le prieuré de Forest : « (Fulgence) *locum qui Forest dicitur suscipit* ». L'historienne a interprété cette phrase comme visant la fondation du prieuré plutôt que la donation de l'autel²⁸.

Plus récemment, un autre acte ducal a été pris en considération pour fixer la date de fondation du prieuré de Forest. Le document comprend



Saint Denis représenté portant sa tête coupée (cathédrale Notre-Dame de Paris) (Wikipédia).

la donation par le duc Godefroid I^{er} d'un alleu situé à Bollebeek au profit des moniales lorsque celles-ci résidaient encore à Meerhem (« ... *Sancte Marie suisque sanctis monialibus apud Merehem sibi servantibus* ... ») : en faveur de Sainte Marie et des saintes religieuses de Meerhem qui la servent ...)²⁹. Comme la charte est postérieure au 13 mai 1106³⁰, la présence de la congrégation serait encore attestée à Meerhem jusqu'à cette date. Le déménagement à Forest ne se serait donc pas

réalisé avant 1106³¹. La charte présente toutefois des difficultés d'interprétation qui maintiennent le doute sur la fixation de l'année 1106 comme *terminus a quo* de la fondation forestoise³².

L'installation des sœurs bénédictines à Forest est donc à situer entre 1105-1106 et 1110, avec toutefois une légère préférence pour le début de la période³³.

Les protecteurs du prieuré

Despy s'étonne qu'aucune source d'Affligem ou de Forest ne mentionne le nom du fondateur matériel du prieuré de Forest³⁴.

La charte de 1105 présente bien Odon comme donateur de la paroisse de Forest-Uccle, mais les diplômes épiscopaux du temps dissimulent souvent derrière le nom de l'évêque celui d'un véritable donateur resté anonyme (cette question sera débattue plus loin). L'historien avance que ce dernier ne pouvait être autre que le duc de Brabant, seigneur du domaine d'Uccle (et de Forest). Cette affirmation sera – nous le verrons – à revoir, ou au moins à nuancer.

En revanche, ce qui paraît bien établi, c'est que les terres forestoises sur lesquelles les moniales se sont installées ne proviennent pas du duc Godefroid mais bien du châtelain Francon.

Nous le savons par la notice de la fin du XII^e siècle, déjà citée, attribuant au châtelain de Bruxelles la première donation foncière en faveur du prieuré, celle qui servit à son installation³⁵. Godefroid I^{er} par contre ne figure pas parmi les premiers donateurs. Despy fait remarquer par ailleurs que, malgré leurs nombreuses faveurs au profit des religieuses, les ducs de Brabant ne se sont jamais targués d'avoir été à l'origine du prieuré. C'est seulement en 1245, soit près d'un siècle et demi après les événements, que Petronille, prieure puis abbesse de Forest, attribua à Godefroid I^{er} l'alleu sur lequel le monastère fut édifié. Mais, confrontée à ce qui précède, cette affirmation se révèle peu plausible. Elle témoigne moins du souci d'exactitude historique que de l'intention de complaire à la maison ducal.

De tout cela, Despy conclut que les religieuses doivent leur installation forestoise à une double donation : le domaine foncier par le châtelain Francon et la paroisse de Forest-Uccle par le duc Godefroid (ce dernier point, nous l'avons dit, sera réexaminé dans la suite de cet article).

La nature des relations entre les deux personnages étant mal connue, il est difficile de déterminer la part de chacun dans cette fondation³⁶. Ont-ils joué à égalité ? Godefroid, se cachant derrière Francon, a-t-il tenu le rôle principal sinon exclusif ? Soit que le châtelain ait tenu du duc les terres concédées à Forest, soit qu'à titre de lieutenant du duc, Francon ait agi à l'initiative de ce dernier. On peut aussi considérer la fondation du prieuré à Forest comme l'aboutissement d'une action conjointe du duc et du châtelain, ainsi que le propose Charruadas³⁷.

Par la suite, la communauté connaîtra une brillante histoire notamment lorsqu'elle s'élèvera au rang d'abbaye, en s'émancipant de la tutelle d'Affligem (en 1239).

Elle vivra encore 550 ans, jusqu'à la Révolution française. Les autorités mises en place par nos nouveaux maîtres auront raison du vénérable monastère bénédictin dont elles ordonneront la dissolution en 1796.

Une nouvelle synthèse détaillée sur l'abbaye de Forest, particulièrement sur ses origines, serait particulièrement bienvenue, pour intégrer les résultats des recherches menées depuis la fin du siècle dernier jusqu'à aujourd'hui et dont certaines ne sont pas (encore) publiées.

(à suivre)

¹ DESPY-MEYER Andrée, *Abbaye de Forest* dans *Monasticon belge*, tome IV province de Brabant, 1^{er} volume, p. 189-217.

² DESPY Georges, *Un prieuré dans la banlieue rurale de Bruxelles : les bénédictines de Forest du début du XII^e au milieu du XIII^e siècle* dans *Cahiers bruxellois*, tome XXXV (1995-1996), Bruxelles, 1997, p. 1-42.

³ BILLEN Claire, *La gestion domaniale d'une grande abbaye périurbaine : Forest à la fin du Moyen Age* dans DUVOSQUEL

J.M. & THOEN E., *Peasants and Townsmen in Medieval. Studia in honorem Adriaan Verhulst*, Gand, 1995, p. 493-515.

⁴ CABUY Y., DEMETER St.; LEUXE Fr., *Forest* dans *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles*, Ministère de la Région Bruxelles-Capitale et Musées d'Art et d'histoire, Bruxelles, 1993, notamment p. 28 et s. et p. 42 et s.

⁵ *Sainte Alène, images et dévotion : guide pour une visite de l'église Saint-Denis à Forest*, Fonds « Patrimonium Sancta Alena », 1996, comprenant notamment l'article de DIERKENS Alain, *Bref survol de l'histoire du prieuré, puis abbaye de Forest, de sa fondation (vers 1100) à sa suppression en 1796*, p. 7-14.

⁶ CHARRUADAS Paulo, *Bruxelles et ses campagnes : croissance économique et actions aristocratiques (haut Moyen Age – XIII^e siècle)*, thèse de doctorat en histoire (année académique 2008-2009), U.L.B., Faculté de philosophie et lettres. Thèse dont est sortie la publication au titre de *Croissance rurale et essor urbain à Bruxelles : les dynamiques d'une société entre ville et campagnes (1100-1300)*, Bruxelles, 2011 (Académie Royale de Belgique. Mémoire de la Classe des Lettres, coll. in-8°, 3^e s., t. 56, n° 2074).

⁷ GUILARDIAN D. dans *Actes des comtes de Louvain, puis ducs de Brabant (XI^e et XII^e siècles)*, éd. feu P. Bonenfant, feu A.M. Bonenfant-Feytmans, A. Dierkens et D. Guillardian, Bruxelles, Commission Royale d'Histoire (Recueil des actes des princes belges). A paraître.

⁸ DIERKENS Alain, *La réception des observances clunisiennes dans les abbayes de femmes au Moyen Age : le cas de Forest (Bruxelles) vers 1100*. A publier (ou en cours de publication) dans *La Place et le rôle des femmes dans l'histoire de Cluny*. Actes du Colloque de Blesle (Haute Loire) 23-24 avril 2010. Ed. Jean-Paul RENARD. L'article est également éclairant sur le contexte général de la fondation de la communauté. Je remercie son auteur de bien avoir voulu m'en faire connaître la teneur.

⁹ La première, de 1096, liée à la fondation originale (DE MARNEFFE E., *op. cit.*, n° V, p. 11-13), la seconde, datée d'entre 1105-6 et 1110, liée à l'installation à Forest (DE MARNEFFE E., *op. cit.*, n° XVI, p. 30-32).

¹⁰ Et ensuite de sa mère Ode. La sœur est citée dès la première charte de Fulgence, celle de 1096, la mère seulement dans la seconde, celle de 1105(6)-1110.

¹¹ La publication des actes des ducs de Brabant, évoquée plus haut, devrait nous apporter un nouvel éclairage sur ce point.

¹² Ou après la mort de Gislebert. Peut-on traduire ici « discessus » par « mort » ou « décès » ? La question mérite d'être posée.

¹³ Meerhem est évoqué dans une charte ducal datée de 1106-1110 (voir plus loin à propos de la date d'installation à Forest) et dans un acte d'environ 1242, dû à Pétronille, première abbesse de Forest (après que le prieuré ait évolué en abbaye) (AGR AE Brabant, n° 7014), publié chez WAUTERS A., *Analectes de diplomatique* dans *Bulletin de la C.R.H.*, 4^e s. t. 8, 1880, p. 356-9, n° LXV et à publier chez DIERKENS A. (*La réception ...*). La dotation de Ledé, quant à elle, est établie par un des actes étudiés ici (texte 4 :

Burchard, 1117). L'ensemble de la question est développée par Despy-Meyer dans le *Monasticon belge* (*op. cit.*, p. 192, notes 2 et 4).

¹⁴ Ce qui n'empêche pas que les moniales ont bien été établies à Meerehm. Lire à ce sujet les réflexions de DIERKENS (*La réception ...* p. 10, note 50).

¹⁵ et qu'il fait confirmer plus tard dans des diplômes ecclésiastiques, les chartes de l'évêque Burchard (1117) et du pape Calixte II (1119), évoquées par ailleurs. Dans ces deux diplômes, il n'est plus question de coutumes de Marcigny mais de la règle bénédictine en général. Despy voit dans cette absence de référence clunisienne le témoignage des concessions que Fulgence, à la fin de son abbatiat, dut faire en faveur des partisans d'une observance moins rigoureuse (DESPY G. *Un prieuré ...* p. 12-14).

¹⁶ Lire dans ce sens le chapitre consacré à la formation du duché (843-1106) par A.J. Bijsterveld et D. Guillardian, dans *l'Histoire du Brabant du duché à nos jours*, Zwolle, 2004, p. 61.

¹⁷ Voir aussi CHARRUADAS P., *La politique monastique des ducs de Brabant : considérations autour d'un projet de transfert de l'abbaye de Grimbergen vers Haren (1228)* dans *Villes et villages : organisation et représentation de l'espace. Mélanges offerts à J.M. Duvoisnel à l'occasion de son 65^e anniversaire*. Bruxelles, 2011 (= RBPH t. 89, 2011, fasc. 1 et 2).

¹⁸ Sur le sens de ces deux termes, voir plus loin.

¹⁹ Il aurait lui-même succédé à la chapelle Sainte-Alène comme lieu de culte paroissial. Cette chapelle, qui daterait du XI^e siècle, se trouvait vraisemblablement à l'emplacement de l'actuelle chapelle intégrée à l'église Saint-Denis. Voir deux notes plus loin.

²⁰ Lire à ce sujet ce que Dierkens en dit dans son article *La réception ...* p. 10 et 17.

²¹ Entre 1138 et 1152, on consacre une nouvelle église paroissiale plus au sud (à l'emplacement de l'actuelle église Saint-Denis). Le monastère qui occupe désormais seul l'église initiale édifiera à son tour de nouveaux bâtiments aux XIII^e et XIV^e siècles. Ceux-ci connaîtront ensuite de nombreux changements au cours des âges, jusqu'à la disparition de l'église abbatiale après la Révolution française. L'évolution complexe des bâtiments religieux, conventuels et paroissiaux, est exposée longuement dans *l'Atlas du sous-sol archéologique de Forest*, p. 31, 42 et s., 45 et s., 51 et s.

²² Notice non datée portant au dos « *Primorum benefactorum bona aliqua* » (Archives ecclésiastiques du Brabant, Archives ecclésiastiques, 7013, chartrier de Forest, n° 38). Publié dans WAUTERS A., *Histoire des environs de Bruxelles*, tome X A, nouvelle édition du texte de 1855, Bruxelles, Editions Culture et Civilisation, 1973, p. 89, note 3. Ce document reprend des dons s'échelonnant du début à la fin du XII^e siècle, selon Charruadas qui précise et étaye les conclusions d'A. Despy-Meyer et de G. Despy (CHARRUADAS Paulo, thèse de doctorat *Bruxelles et ses campagnes...*, p. 115, note 411).

²³ Hypothèse avancée par Deligne dans ses intéressantes considérations sur les origines économiques de Forest. DELIGNE Chloé, *Bruxelles et sa rivière. Genèse d'un territoire urbain (XII-XVIII^e siècle)*, Turnhout, Brepols (coll. *Studie in European Urban History* 1), 2003, p. 151 et s.

²⁴ VERNIERS Louis, *Histoire de Forest lez Bruxelles*, Bruxelles, 1949, p. 55-56.

²⁵ La relation entre la fondation de Forest et sa proximité avec la ville de Bruxelles est particulièrement mise en avant dans les travaux de Charruadas.

²⁶ Exemples DESPY G., *Un prieuré ...*, p. 8 ; DIERKENS A., *op. cit.*, p. 8 ; CABUY Y. *et al.*, *Forest ...*, p. 45.

²⁷ Don d'un bois à Fond'Roy et d'un alleu à Milebecche en faveur du prieuré de Forest. Publié dans de MARNEFFE E., *op. cit.*, n° XVIII, p. 34.

²⁸ DESPY-MEYER A., *op. cit.*, p. 192. Assez curieusement, G. Despy (*Un prieuré ...*, p. 8, note 17) affirme que les sources narratives d'Affligem du XII^e siècle (dont Les Annales) n'évoquent pas la fondation à Forest alors que lui-même fait mention du même passage dans son étude sur Affligem (*Les Bénédictins ...*, p. 62).

²⁹ Acte publié dans WAUTERS A., *Histoire des environs de Bruxelles ...*, tome III B, p. 538-539.

³⁰ Comme l'acte désigne Godefroid sous le titre de « *dux Lotharingie* », il ne peut être que postérieur à la date à laquelle Godefroid I^{er} dit le Barbu, comte de Louvain, a accédé au rang ducal.

³¹ Lire CHARRUADAS P., thèse de doctorat *Bruxelles et ses campagnes ...*, p. 144 (note 581) et 259-260.

³² Nous remercions D. Guillardian pour ses réflexions sur cette chartre et attendons avec impatience la parution des *Actes des comtes de Louvain, puis ducs de Brabant (XI^e et XII^e siècles)*. Il est à noter qu'A. Despy-Meyer avait bien connaissance de cette chartre (*op. cit.*, p. 192 note 4) mais qu'elle ne l'a pas exploitée pour la datation en raison sans doute de ces difficultés d'interprétation évoquées par Guillardian.

³³ Parce que Fulgence devait avoir tout intérêt à procéder au déménagement dans les délais les plus courts.

³⁴ DESPY G., *Un prieuré ...*, p. 37-40. Repris par Charruadas (thèse de doctorat *Bruxelles et ses campagnes ...*, p. 144). Dierkens, quant à lui (*Bref survol ...*, p. 7) se pose la question de savoir si le donateur des églises de Forest et d'Uccle est le duc ou le châtelain.

³⁵ DESPY reprend et développe l'analyse déjà faite à ce propos dans le *Monasticon Belge* (DESPY-MEYER A., *op. cit.*, p. 192-193).

³⁶ DIERKENS A., dans *Sainte Alène ...*, p. 7. CHARRUADAS P., thèse de doctorat *Bruxelles et ses campagnes ...*, p. 259-260.

³⁷ CHARRUADAS P., thèse de doctorat *Bruxelles et ses campagnes ...*, p. 144. L'idée que Francon pouvait tenir les terres du duc a été lancée par DESPY-MEYER A. (*op. cit.*, p. 193), tandis que Charruadas (*Idem*, p. 260) s'est demandé si la libéralité de Francon n'a pas été encouragée par le duc.

Ik Dien, Zei de Politie­man (13)

Fritz Franz Couturier (1914 - 1996)

“HAARKEPLUK”

Vechters scheiden is een tamelijk gemakkelijke opdracht maar vrouwen uiteen halen dat is wat anders.

Enige weken na het voorgaande feit werd ik weer naar de “Carré Sersté” gestuurd om de rust te herstellen.

Ik viel neus tegen neus met mijn eerste klanten die het aan de stok hadden met hun ge­buur en diens vrouw. De mannen bewerkten elkaar met patattenschilders terwijl de vrouwen zich tegoed deden aan haarkepluk. De eerste had er de helft van haar haarbos bijgelaten. Het bloed liep van hun aangezicht. Al mijn gepraat was boter aan de galg. Ik ging er met de gummistok op los en zette de twee mannen knock-out. De vrouwen scheiden betekende een ander vraagstuk en ik heb verschillende minuten nodig gehad om het laatste woord te hebben.

Na de gemoederen tot kalmte te hebben gebracht leidde ik de vier vechters naar het politiebureau.

Onderweg werden nog wel scheldwoorden van de ene naar het hoofd van de andere geslingerd, zoals : krapuul, zattekut, spring naar ‘t vet, rattekop, enz.

Ik zou deze keer die mensen tonen dat politie iets nuttigs is in de maatschappij.

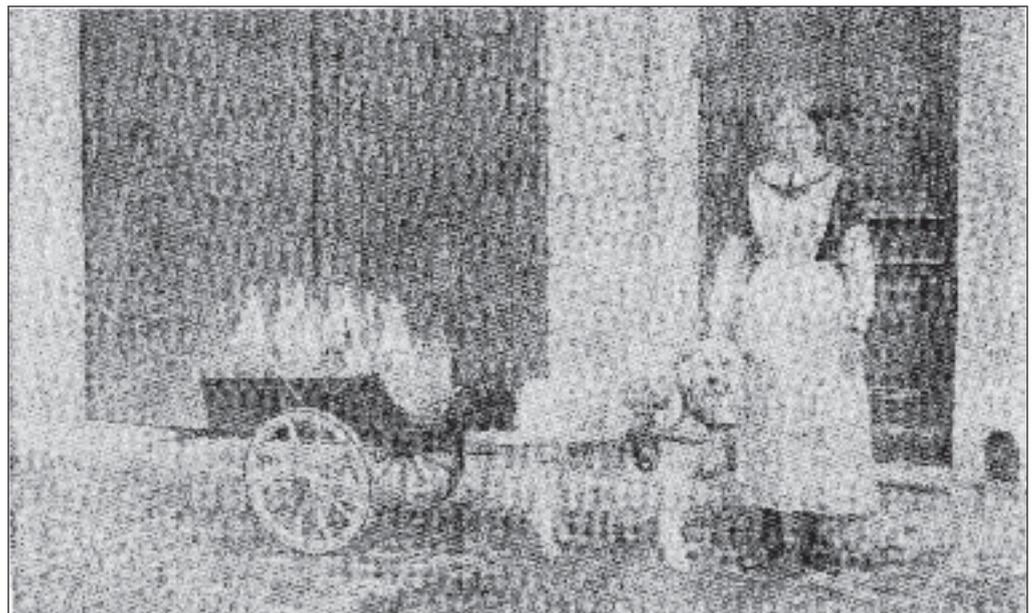
Later werden ze alle vier met dezelfde straf bedacht en om deze reden werden ze terug goede vrienden.

EEN HONDENHISTORIE

In de oude tijd, dat wil zeggen : in mijn jonge tijd, bestonden er nog karren, getrokken door honden, meestal trekhonden.

Ukkel was geen uitzondering op de regel ; enkele melkboeren reden van huis tot huis om boter, eieren, platte kaas en melk te verkopen.

De melkboerin van ‘t Vleurgat’ bezat een prachtige hondenkar die getrokken werd door een flinke trekhond, “Jules” genaamd, en die bovenmate slim was. Telkens ik hem ontmoette, hield hij stil om een klontje suiker in ontvangste te nemen en daarna jankte hij van geluk en plezier. Zijn bazin “Wiske Kempeneers” kende haar hond tot in de kleinste puntjes en zij moest hem nooit overgrommelen want Jules kende zijn ronde op zijn duimpje. Hij had maar één zwak ; hij luste graag de koekjes (nick-nack) die hij regelmatig ontving van de bakkerin DEPAUW, Waterloosesteenweg. Maar toen op zekere dag de



Voorbeeld van hondenkar : hier, aan de Groeselenberg (coll. Jean Dehaes).

bakkerin niet thuis was om haar klant te bedienen, wilde Jules zijn weg niet meer voortzetten. Wiske had goed roepen en zich kwaad te maken, de hond bleef halsstarrig weigeren verder te gaan. Op het ogenblik dat Wiske hem bij de halsband trachtte te nemen, zette hij zich met de voorpoten omhoog en dreigde te bijten. Dit maneuver had voor gevolg dat een korf eieren ten gronde viel en een grote eierkoek op de kasseien vormde. Wiske weende bij zo'n schouwspel. Ik had het gebeuren van op enkele meters kunnen gadeslaan en vreesde verder onheil. Toen Jules mij zag,

kwam hij recht naar me toe als kwispelstaartend en jankend. 't Was of hij bescherming zocht. Ik streefde de hond zijn verstandige kop, gaf hem een klontje suiker en ik reed met hond en kar uit de omgeving van de bakker weg. Alles kwam in orde, want Jules was rap van vergeten. Wiske had die morgen een slechte zaak gedaan, maar ze was me dankbaar.

(Wordt vervolgd.)

¹ Het Vleurgat = wijk van de Baskuul aan de grens van Elsene.

Vie du Cercle

Notre prochaine assemblée générale

Tous nos membres sont invités à participer à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu le jeudi 7 février 2013 à 20 heures dans le petit foyer du Centre Boetendael, rue du Doyenné, 96 à Uccle.

A l'ordre du jour : admission de nouveaux membres, nomination et renouvellement du mandat de divers administrateurs, approbation des comptes de 2012 et du budget pour 2013, fixation de la cotisation pour 2014.

Jean Marie Pierrard, Président

Nous rappelons que tous les membres de notre Cercle sont des membres effectifs et insistons pour qu'ils participent à cette assemblée qui normalement ne se tient qu'une fois par an.

La séance sera suivie d'un drink offert par le Cercle et d'une conférence :

La Naissance de Forest et ses Mutations

par Mme Françoise GALAND

Onze algemene vergadering

Onze volgende algemene vergadering zal op donderdag 7 februari 2013 om 20 u. in het Boetendael-Centrum, Dekenijstraat, 96 te Ukkel, plaats hebben.

Alle leden worden er vriendelijk uitgenodigd. Dagorde: toetreding van nieuwe leden, herbenoeming van beheerders, goedkeuring van de rekeningen 2012 en van de begroting voor 2013, vaststelling van het lidgeld voor het jaar 2014.

Jean Marie Pierrard, Voorzitter

We herinneren eraan dat alle leden van onze Kring werkelijke leden zijn en dringen erop aan dat ze aan deze vergadering zouden deelnemen. Deze vergadering vindt alleen een keer per jaar plaats.

Na de zitting zal de Kring een drink aanbieden en een conferentie organiseren :

La Naissance de Forest et ses Mutations

door Mevrouw Françoise Galand



Herisemmolen : le guide, R. Delhoux, en pleine démonstration sur la fabrication de papier à l'ancienne.

Visite du moulin à papier Herisemmolen

La promenade-visite d'octobre rassembla une quinzaine de membres au Moulin de Herisem, à Alsemberg.

Les installations de ce moulin à papier depuis le XVI^e siècle, encore en parfait état de marche, sont à la base de projets pédagogiques et muséaux. Le moulin, devenu la cartonnerie Winderickx, termina sa carrière au moment de l'Occupation.

La visite d'un moulin à papier est une aubaine pour les Ucclois amateurs d'histoire. Une quinzaine environ était encore en activité au XIX^e siècle sur le territoire ucclois. Mieux on connaît leur fonctionnement, mieux on s'approche de ce qui fut un élément économique important de la commune aux siècles passés.

Notre groupe fut donc particulièrement attentif aux explications données par le guide M. René

Delhoux sur les différentes phases de la fabrication du papier.

La première est spectaculaire : relevés par un arbre à cames mû par la force hydraulique, qui manifeste ainsi sa puissance, de gros maillets retombent avec fracas sur les chiffons pour être finalement réduits à l'état de pâte à papier. Entendre ce martèlement modifie notre appréciation sur les vallées uccloises, toutes résonnantes de cette activité typiquement industrielle.

Cette technique de production de pâte à papier, dénommée «pile à maillets» laissa la place au XVIII^e siècle à la «pile hollandaise», un système rotatif muni de couteaux, plus rapide et silencieux.

M. Delhoux nous mena ensuite devant un grand baquet où la pâte à papier, mélangée à l'eau, lui donnait un aspect de colle. Après l'avoir remuée, plongeant une forme dans cette masse, il la retira et laissa l'eau s'égoutter : ne resta dans la forme qu'une mince couche de pâte lisse, qui, après séchage, deviendra une feuille de papier.

Il répéta l'opération, refaisant ainsi devant nous des gestes séculaires en les accompagnant de commentaires sur les difficultés très concrètes de ce métier : sur l'expérience nécessaire pour conserver, par des gestes réguliers, la même épaisseur des feuilles, sur la fatigue qu'entraîne le maniement des formes de grands formats, sur l'eau omniprésente, refroidissant les mains et détrempeant les pieds dans les sabots.

Notre guide nous amena ensuite dans les locaux de séchage et de calandrage avant de nous montrer l'ancienne machine à vapeur – intéressant vestige industriel en lui-même – qui remplaça au XIX^e siècle la force hydraulique.

La visite fut complétée par une jolie et courte promenade le long du Molenbeek, large et puissant ruisseau, dont les eaux abondantes et rapides firent tourner, avec le Herisemmolen, jusqu'à 22 moulins.

Arrivés au lieu appelé Steenput, d'où proviennent quantité de pavés quartzite uclois, reconnaissables

à leur couleur rose, nous reprîmes le chemin du moulin où, dans l'ancienne forge transformée en taverne, nous bûmes le verre de l'amitié.

(Internet : sur le Herisemmolen et les différents services et activités qui y sont proposés, tapez 'Herisemmolen' sur Google.)

Visite de l'exposition *Manger ...toute une histoire*

La dernière activité de l'année organisée par le Cercle a réuni, le 16 décembre, une douzaine de membres aux Archives de la Ville de Bruxelles, rue des Tanneurs, pour visiter l'exposition *Manger ...toute une histoire*.

Notre groupe, guidé par M. Julien Bohain, jeune historien, passionnant de bout en bout, s'est laissé conduire dans les méandres des peurs ancestrales qui accompagnaient la nourriture (la peur de manquer mais aussi toutes les craintes liées à l'hygiène, à la falsification, à la conservation des



Exposition "Manger ... toute une histoire" : une belle collection de boîtes en métal.

denrées). Les périodes fastes, où bombance rimait avec abondance, étaient également évoquées par une remarquable documentation photographique, souvent de grand format. Les nombreuses vitrines contenant des boîtes, publicités, ustensiles de cuisine ont fait l'objet de notre attention gourmande. La richesse documentaire étalée par les Archives de la Ville de Bruxelles à l'occasion de cette exposition est éblouissante.

Cotisations, rappel

Nous remercions les nombreux membres qui ont versé le montant de la cotisation pour 2013.

Les membres qui n'ont pas encore eu l'occasion de le faire, et eux seuls, reçoivent un nouveau bulletin de virement annexé à ce numéro.

Le montant de la cotisation reste inchangé et s'établit donc comme suit :

Membre ordinaire : 10 euros.

Membre protecteur : 15 euros.

Etudiant : 5 euros.

Ces cotisations comprennent l'envoi de la présente revue cinq fois par an. Elles sont à verser au compte

nr. 000 0622 0730 (IBAN : BE15 0000 0622 0730)

du Cercle d'Histoire d'Uccle, rue Robert Scott, 9, 1180 Bruxelles.

Nous remercions vivement les nombreux membres qui ont accepté de majorer leur versement.

Les nouveaux membres inscrits à partir du 1^{er} juillet 2012 ne doivent pas payer de nouvelle cotisation pour 2013.

Bijdrage, herinnering

We bedanken de talrijke leden die de bijdrage 2013 gestort hebben. De leden die het nog niet hebben kunnen doen, en alleen die leden, ontvangen een nieuw stortingsbiljet in dit nummer.

De bijdragen blijven onveranderd en zijn als volgt :

Gewone leden : € 10.

Beschermende leden : € 15.

Studenten : € 5.

Wie de bijdrage betaalt, ontvangt tevens ons tijdschrift dat vijf keer per jaar wordt uitgebracht.

De bijdrage dient gestort te worden op rekening
nr. 000 0622 0730 (IBAN : BE15 0000 0622 0730)

van de Geschiedkundige Kring van Ukkel, Robert Scottstraat 9, 1180 Ukkel.

Dank aan de talrijke leden die spontaan hun storting optrekken.

De nieuwe leden die vanaf 1 juli 2012 zijn ingeschreven, moeten geen nieuwe bijdrage betalen.

Dernière minute

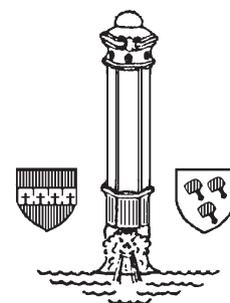
Nous venons d'apprendre le décès le 21 décembre dernier de Claude Desmedt qui exerça les fonctions de bourgmestre d'Uccle de 2001 à 2007. Durant son maïorat, M. Desmedt a toujours été attentif aux activités de notre Cercle et à l'histoire d'Uccle en général. A sa famille et à ses proches, nous adressons nos plus sincères condoléances.

*Le conseil d'administration
du Cercle d'Histoire,
d'Archéologie et de Folklore
d'Uccle et Environs
et la revue UCCLENSIA
vous souhaitent une excellente
année 2013*

Membres d'honneur

(par ordre d'octroi du titre)

M. le Pasteur Emile Braekman, fondateur et ancien administrateur
M. André Gustot, ancien administrateur
M. Jean Deconinck, fondateur, ancien administrateur et vice-président
M. Paul Martens, ancien administrateur
M. Michel Maziers, ancien administrateur et vice-président
M. Jacques Lorthiois, administrateur et ancien vice-président †
M. Henry de Pinchart de Liroux, ancien administrateur †
Mme Monique Van Tichelen, ancien administrateur
M. Jacques-Robert Boschloos, ancien administrateur
M. Jean-Pierre De Waegeneer, ancien administrateur et trésorier
M. Raf Meurisse, ancien administrateur
M. Jean Lhoir, ancien éditeur d'Ucclensia



Ouvrages édités par le cercle

Les ouvrages ci-après restent disponibles et peuvent être obtenus au siège de notre cercle :

Monuments, sites et curiosités d'Uccle - 3e éd. (2001)	6 euros
Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps	4 euros
Les châteaux de Carloo	5 euros
Le Kinsendael, son histoire, sa flore, sa faune	2 euros
La chapelle de Notre-Dame de Stalle	2 euros
Le Papenkasteel à Uccle	1 euro

